

Législatives/Haut-Ogooue

Mesmin Ngabikoumou Wada : le trouble-fête

Stéphane MASSASSA
Libreville/Gabon

Le candidat du parti "Les Démocrates", vainqueur au second tour de l'élection législative dans le département de Lékoko (Bakoumba), aura finalement réussi à casser l'élan du Parti démocratique gabonais (PDG) dans le Haut-Ogooué, lequel visait à rafler les vingt-trois (23) sièges que compte la province.

L'OPPOSITION a pu sortir la tête de l'eau, avec la victoire au second tour de l'élection législative du

candidat du parti "Les Démocrates", Mesmin Boris Ngabikoumou Wada (62,40% des suffrages), au siège unique du département Lékoko (Bakoumba), dans la province du Haut-Ogooué. Des législatives tellement dominées dans ladite province, par le Parti démocratique gabonais (PDG) qui comptait au terme du premier tour de ce scrutin, vingt (20) députés sur les vingt-trois (23) sièges à pourvoir. C'est dire combien cette victoire du poulain de Guy Nzouba Ndama peut être importante, d'autant plus qu'elle vient, d'une part, casser l'élan et les ambitions du parti au pouvoir, qui étaient de rafler tous

les sièges que compte la province du "G2", fief du PDG. D'autre part, la victoire de Mesmin Wada vient également démentir tout ceux qui ont vite pensé que le Haut-Ogooué était une province totalement acquise au parti créé par feu le président Omar Bongo Ondimba. C'est en même temps un pari tenu, pour le candidat LD, qui disait aller à ce scrutin pour "tordre le cou au mensonge entretenu par les autres d'en face depuis des décennies, au regard de l'état de délabrement avancé de la contrée". Le secrétaire adjoint de "Les Démocrates" n'a jamais douté un seul instant de ses chances de réaliser

l'exploit. «Je puis vous assurer que mes chances demeurent certaines au vu des dégâts causés par mes amis d'en face tout au long de leur règne», avait-il confié quelques mois plus tôt, dans un entretien accordé à l'un de nos confrères. Toutefois, la majorité républicaine et sociale pour l'émergence peut toujours se targuer d'avoir fait le plein dans son fief, si l'on considère que le candidat indépendant, Alexandre Gilbert Awassi, vainqueur au deuxième siège de la commune de Moanda lui est plutôt proche. Sans oublier le ticket-gagnant, avec son allié l'UDIS de Hervé Patrick Opiangah à Mou-nana.



Mesmin Boris Ngabikoumou Wada, l' élu LD du département de Lékoko (Bakoumba).

Estuaire/Libreville/5e arrondissement/2e siège

Raymond Placide Ndong Meyo dénonce la fraude

AN
Libreville/Gabon

"JE suis devant vous aujourd'hui le cœur partagé ; je suis avec vous tout en pensant à la santé du président de la République, chef de l'Etat Son Excellence Ali Bongo Ondimba ; je souhaite de tout cœur que nous continuions de prier pour que notre président et frère recouvre rapidement toute sa forme".

Ces en ces termes que le candidat des Sociaux dé-

mocrates gabonais (SDG), au 2e siège du cinquième arrondissement de la commune de Libreville, le ministre délégué Raymond Placide Ndong Meyo a démarré sa déclaration récemment faite à son "QG" de Lalala. Devant la presse nationale et ses militants, l'orateur, a dit prendre acte de l'annonce faite par le Centre gabonais des Elections (CGE), donnant son adversaire du RV vainqueur de cette élection. Occasion pour Ndong Meyo de dire qu'il n'a intenté aucun recours devant

le Cour constitutionnelle. "Je n'en veux nullement à personne, a-t-il déclaré. Certains ont voté contre moi, mais je sais que plus nombreux ont été ceux qui sans être contre moi ont choisi l'autre". Toutefois, le candidat défait n'a pas manqué d'exprimer son amertume parce que voyant "cette élection teintée de fraudes, de corruption et de trahison, etc.". En outre, Raymond Placide Ndong Meyo a appelé ses partisans à la retenue, tout en souhaitant bon vent au député élu. Non sans re-

mercier tous ceux qui lui ont apporté leurs suffrages lors de ce scrutin.



Le ministre délégué Raymond Placide Ndong Meyo s'adressant à l'assistance

Assemblée nationale/13e législature

Les SDG présents avec cinq élus

Martina ADA METOULE
Libreville/Gabon

Pour un coup d'essai, cette nouvelle formation peu connue sur la scène politique gabonaise, a su briger un nombre de sièges important devant certains partis politiques implantés depuis plusieurs années.

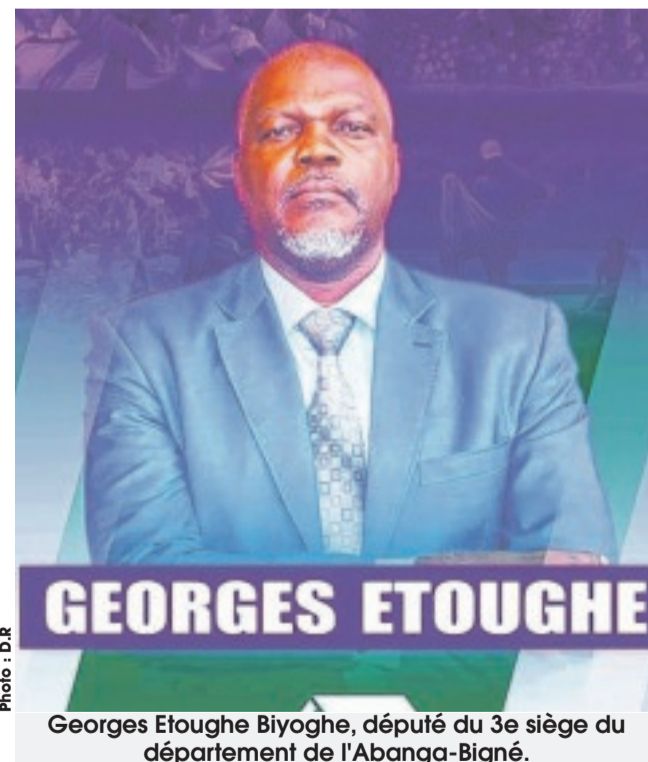
LE parti les Sociaux démocrates gabonais (SDG) a participé pour la première fois, aux élections couplées des 6 et 27 octobre derniers. Au sortir de ces échéances électorales, ce nouvel entrant sur le terrain politique gabonais a pu rafler cinq élus nationaux. Un score réalisé au second tour des législatives, avec pour principaux adversaires, les candidats du Parti démocratique gabonais (PDG). Ainsi, les SDG sont désormais présents sur un certain nombre de communes. Notamment dans le premier arrondissement d'Owendo, dans la



Pierre Daniel Idjendje Ndala, élu du parti SDG dans le premier arrondissement de la commune d'Owendo.

province de l'Estuaire, où Pierre Daniel Idjendje Ndala a été élu face à la candidate Hortense Nse Mvie du parti au pouvoir ; au premier siège du département de l'Ogooué et des Lacs, François Madougou Mouckambala, a défait

Jean Martin Mandault du PDG. Toujours dans la province du Moyen-Ogooué, Georges Etoughe Biyoghe a remporté le troisième siège du département de l'Abanga-Bigné (canton samkita et Ebel-Alembé). Dans la Ngounié, les SDG



Georges Etoughe Biyoghe, député du 3e siège du département de l'Abanga-Bigné.

s'en sortent avec deux élus : Wilfrid Mbadinga dans le deuxième arrondissement de la commune de Mouila qui était opposé à l'ancien ministre Rufin Martial Moussavou. Et enfin, Jules Esdras Mouhouloulou dans le troisième siège du

département de la Boumi-Louétsi (canton Basse Louétsi, Douai et Bagando-Ngounié). Nombre d'observateurs de la vie politique gabonaise diront que pour un coup d'essai, les SDG ont réalisé un coup de maître.

Il est tout de même utile de relever que cette formation politique jamais connue avant ces élections vient, avec ce score, de se hisser à un niveau important sur la scène politique nationale. Devançant ainsi certains anciens partis politiques bien implantés sur le terrain depuis plusieurs années. Par ailleurs, une fois à l'Assemblée nationale, le parti de Juste Oswald Loango, qui se réclame du Centre, devra tisser une ou plusieurs alliances pour constituer un groupe parlementaire. Ce d'autant, que selon les textes qui régissent cette Chambre du Parlement, il faut atteindre un nombre de huit députés pour en constituer un. La question que d'aucuns se posent aujourd'hui, c'est celle de savoir de quel côté se pencheront-ils entre l'opposition, la majorité et les indépendants ? Les négociations sont certainement déjà en cours.